

SAP S/4HANA - Comptabilité des centres de profit

Durée: 2 Jours **Réf de cours: S4F28** **Méthodes d'apprentissage: Intra-entreprise & sur-mesure**

Résumé:

Les participants obtiendront avec cette formation une vue d'ensemble des principaux processus de gestion et tâches de la comptabilité des centres de profit avec SAP S/4HANA.

Mis à jour le 30/09/2025

Formation intra-entreprise

Cette formation est délivrable en session intra-entreprise, dans vos locaux ou dans les nôtres. Son contenu peut être adapté sur-mesure pour répondre aux besoins de vos collaborateurs. Contactez votre conseiller formation Global Knowledge ou adressez votre demande à info@globalknowledge.fr.

Public visé:

- Membres de l'équipe projet chargés de l'analyse des centres de profit
- Comptables en charge du compte de résultat

Objectifs pédagogiques:

- A l'issue de la formation, le participant sera capable de :
- Expliquer les structures organisationnelles sous-jacentes à la mise en œuvre de la comptabilité des centres de profit
- Créer et maintenir les données de base des centres de profit
- Réaliser les différentes écritures relatives aux flux de valeur réels et budgétés dans un système SAP (en lien avec la gestion des immobilisations et des articles, en provenance du contrôle de gestion et de l'administration des ventes)
- Consulter les différents types d'états d'analyse des données par centre de profit
- Paramétrer l'ensemble des fonctionnalités étudiées

Pré-requis:

Essentiel

- S4F20 - SAP S/4HANA – Contrôle de gestion
- Ou l'un des cours SAP S/4HANA – Comptabilité Financière suivants :
- F1120 Présentation du processus Record- to-Report dans SAP S/4HANA
- F1130 Introduction aux processus de la comptabilité fournisseurs dans SAP S/4HANA
- F1140 Introduction aux processus de la comptabilité clients dans SAP S/4HANA
- F1151 Processus de comptabilité des immobilisations SAP S/4HANA

Contenu:

Présentation de la gestion de la rentabilité et paramétrage appliqué aux centres de profit

Structures organisationnelles et données de base (création et affectation)

Ecritures réelles pour les centres de profit

- Mise à jour des centres de profit
- Intégration avec la gestion des immobilisations
- Flux de données à partir de la facture fournisseur
- Flux de données à partir de la gestion des articles
- Flux de données à partir du contrôle de gestion
- Imputation des centres de profit à partir des supports de coûts
- Transfert depuis l'administration des ventes
- Traitement des imputations entre centres de profit

Budgétisation des centres de profit

- Concepts de base de la planification et création d'états avec SAP BPC Optimized pour SAP S/4HANA

Vue d'ensemble du concept de détermination du prix de transfert

Méthodes pédagogiques :

Cours basé sur les versions des logiciels : SAP S/4HANA, on-premise edition 2023
Un support de cours officiel sera fourni aux participants.

Autres moyens pédagogiques et de suivi:

- Compétence du formateur : Les experts qui animent la formation sont des spécialistes des matières abordées et ont au minimum cinq ans d'expérience d'animation. Nos équipes ont validé à la fois leurs connaissances techniques (certifications le cas échéant) ainsi que leur compétence pédagogique.
- Suivi d'exécution : Une feuille d'émargement par demi-journée de présence est signée par tous les participants et le formateur.
- En fin de formation, le participant est invité à s'auto-évaluer sur l'atteinte des objectifs énoncés, et à répondre à un questionnaire de satisfaction qui sera ensuite étudié par nos équipes pédagogiques en vue de maintenir et d'améliorer la qualité de nos prestations.

Délais d'inscription :

- Vous pouvez vous inscrire sur l'une de nos sessions planifiées en inter-entreprises jusqu'à 5 jours ouvrés avant le début de la formation sous réserve de disponibilité de places et de labs le cas échéant.
- Votre place sera confirmée à la réception d'un devis ou "booking form" signé. Vous recevrez ensuite la convocation et les modalités d'accès en présentiel ou distanciel.
- Attention, si cette formation est éligible au Compte Personnel de Formation, vous devrez respecter un délai minimum et non négociable fixé à 11 jours ouvrés avant le début de la session pour vous inscrire via moncompteformation.gouv.fr.

Accueil des bénéficiaires :

- En cas de handicap : plus d'info sur globalknowledge.fr/handicap
- Le Règlement intérieur est disponible sur globalknowledge.fr/reglement